



domaine de l'information, sur les progrès technologiques qui surviennent partout dans le monde et sur les profondes incidences des fluctuations des devises et des prix des matières premières. Il est aussi dans l'intérêt de l'Ouest, à long terme, que l'Union soviétique soit davantage intégrée à l'économie mondiale. Il est bon de se rappeler cependant que c'est l'économie mondiale qui est ouverte et celle de l'URSS qui est fermée. Nous invitons l'Union soviétique à ajuster ses pratiques économiques de manière à pouvoir tirer profit des nombreuses possibilités qui s'offrent à elle au Canada et ailleurs.

La contribution canadienne

Je crois que cinq principes essentiels devraient guider les actions du Canada au cours de cette phase particulièrement productive des relations Est-Ouest.

Premièrement, nous devons faire tout ce que nous pouvons pour promouvoir une plus grande communication entre les peuples de l'Est et de l'Ouest. Les visites officielles, les échanges culturels, la coopération dans l'Arctique et les échanges commerciaux sont autant d'avenues par lesquelles il est possible d'agir efficacement pour abattre les murs de la méfiance.

Deuxièmement, nous devons coopérer entièrement et efficacement, avec nos amis et alliés, à notre défense collective. Notre solidarité et notre souci de maintenir de fortes mesures de dissuasion tout en poursuivant le dialogue nous ont permis de nous rendre jusque-là et pourraient nous amener encore plus loin. Le Canada fait sa part, comme en témoigne le Livre blanc sur la défense.

Troisièmement, je réitère notre intention d'encourager vigoureusement la réalisation de nouveaux progrès en ce qui a trait au contrôle des armes et au désarmement. Les objectifs que j'ai énoncés en 1985 à l'égard des armes nucléaires, spatiales, chimiques et conventionnelles sont aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient à ce moment. Nous continuerons d'utiliser toutes les tribunes auxquelles nous avons accès — tant à l'intérieur de l'OTAN, qu'à la CD et aux pourparlers sur les armes conventionnelles — afin d'atteindre ce but. Nous ne pouvons pas être à toutes les négociations, mais nous ferons valoir notre engagement et notre expertise chaque fois que ce pourra être utile.

L'objectif que nous poursuivons dans tous les cas est celui de la stabilité; stabilité à des niveaux d'armements plus bas et stabilité dans le rapport entre les armes offensives et les armes défensives.

L'établissement d'un dispositif de sécurité durable exige cependant d'importants progrès sur le plan de la confiance.

Notre quatrième principe doit donc être d'encourager l'Union soviétique à jouer un rôle plus constructif sur la scène internationale. Nous aimerions voir l'Union soviétique devenir un partenaire engagé et responsable dans les affaires politiques aussi bien qu'économiques. Nous encourageons cette évolution et veillerons à ce que l'Union soviétique traduise ses paroles en actes.

Cinquièmement, nous continuerons d'insister sur les aspects humains des relations Est-Ouest. Les Canadiens sont profondément convaincus que les familles qui désirent se réunifier devraient pouvoir le faire. Nous croyons que la liberté de culte, le droit d'émigrer et le droit à la dissidence doivent être respectés partout dans le monde. Nous allons continuer de défendre ces droits à la réunion de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe, et nous n'aurons de répit que

lorsque nous aurons la certitude que les normes internationales sont respectées.

Le Canada se réjouit de l'accord qui a été signé à Washington mardi dernier. Nous admirons le courage des leaders qui ont pris cette initiative. Nous nous engageons à travailler à réduire les barrières entre l'Est et l'Ouest, à bâtir un monde plus sûr et plus sain pour nous-mêmes et pour ceux qui viendront après nous, et à créer des habitudes de coopération plutôt que de confrontation.

Mais le monde est aussi aux prises avec des problèmes économiques, sociaux et environnementaux urgents et il ne pourra pas attendre indéfiniment que nous réussissions. L'accord signé mardi dernier à Washington montre que le travail acharné, la détermination, le bon sens et la communauté d'intérêts viennent à bout des pires difficultés.

C'est un formidable début, mais il ne faut pas s'arrêter là. Mettons-nous donc à la tâche de relever les défis qui restent à surmonter. »

L'accord sur les FNI est un événement historique, selon le SEAE

Le 8 décembre 1987, le ministère des Affaires extérieures publiait le communiqué suivant :

« Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, s'est dit extrêmement heureux de la conclusion, par les États-Unis et l'URSS, de l'accord historique prévoyant l'élimination de tous les missiles nucléaires soviétiques et américains de portée intermédiaire basés au sol. M. Clark a déclaré : « *Cet accord représente l'aboutissement sans précédent des efforts visant à renverser l'escalade nucléaire et à entamer les réductions véritables d'armes nucléaires plutôt que leur limitation. L'accord FNI, qui entraîne l'élimination complète de toute une catégorie de missiles nucléaires, est donc le premier accord de désarmement nucléaire de l'histoire moderne* ».

Les clauses du traité FNI et, plus précisément celles prévoyant la vérification, sont claires et extrêmement importantes. Pour la première fois, l'Union soviétique a accepté l'installation sur son territoire d'un site de vérification permanent dont le personnel se composerait d'Américains. Le régime d'inspection lié à l'accord est rigoureux et prévoit, dans

un premier temps, jusqu'à 20 vérifications annuelles par mise en demeure. Par ailleurs, le concept d'un échange préalable de données convenues a également été accepté et est appliqué de façon satisfaisante. Enfin, le besoin de réductions asymétriques aux niveaux communs a été reconnu, l'URSS éliminant quatre fois plus d'ogives que les États-Unis. Toutes ces mesures ont été, pendant de nombreuses années, des priorités des pays occidentaux en matière de contrôle des armements, et leurs répercussions pour d'autres négociations sur le contrôle des armements et sur le désarmement, sont importantes.

« L'aboutissement des négociations FNI confirme la validité de la décision « à double volet » prise par l'OTAN en décembre 1979. Il souligne le rôle important de l'unité et de la solidarité de l'Alliance. C'est grâce aux décisions difficiles prises ces huit dernières années sur la question des FNI que ces négociations ont abouti. Tout en se réjouissant de ces résultats, le Canada espère que d'autres négociations qui sont en cours connaîtront un aboutissement similaire ».